



Asbl
Chaussée de Mont-St-Jean, 83
1420-Braine-L'Alleud
Tel. : 02/386.15.11 aaccm@aaccm.be

Braine l'Alleud, le 04 avril 2019.

Appel à Cotisations 2019

Chère Ancienne, Cher Ancien du CCM,

Depuis la création de notre Association des Anciens du Collège Cardinal Mercier, vous êtes nombreux à avoir manifesté votre sympathie à l'association, par votre soutien financier ou par votre participation aux activités.

Ainsi cette année, certaines activités sont déjà sur les rails ; notamment pour nos membres le 27 avril 2019 une visite guidée de l'exposition Bernard van Orley à BOZAR, exclusivement pour AACCM.

Nous respecterons aussi la tradition par les retrouvailles des jubilaires des promotions 1969 et 1994 qui auront lieu au collège le vendredi 7 juin.

Pour poursuivre nos projets, et surtout les développer, nous vous sollicitons à renouveler votre cotisation en 2019. Nous pourrions poursuivre le développement de nos projets d'une meilleure communication, de développer des activités intéressantes toutes les générations et de soutenir par des aides financières (Action Sociale) les parents d'élèves en difficulté pour des stages, classes de neige, retraites, frais de classe...

Vous n'êtes pas encore membre ? C'est alors le moment de mieux connaître notre association pour participer à ses activités ou contribuer à ses actions.

Les cotisations de nos membres représentent l'essentiel de nos recettes pour garantir les activités de l'association. De plus, nos membres cotisants reçoivent un accès pour les pages « réservées aux membres » de notre site www.aaccm.be. Ils y trouvent les dernières nouvelles du CCM, des photos des activités ainsi que les dernières éditions du journal « Echos des Anciens ».

- | | |
|---------------------------|---|
| a. Cotisation ordinaire | 20 € |
| b. Cotisation « Couples » | 25 € |
| c. Cotisation d'Honneur | 50 € |
| d. Cotisation "jeunes" | gratuit pour les jeunes récemment sortis et encore aux études |

Le montant de la cotisation est à verser au compte ING BE92 3631 6386 0423 (BIC : BBRUBEBB) de l'asbl AACCM avec la mention « Cotisation 2019 ». (Cotisations valables jusque mars 2020)

Vous êtes aussi de plus en plus nombreux à venir en aide aux élèves en situation précarisée. Le « Compte social » est opérationnel et les dons sont intégralement utilisés pour des actions sociales sous le contrôle de la Direction du CCM (*compte ING BE28 3634 5386 1020 de l'asbl AACCM-social*). Ce compte est également ouvert pour la « Conservation du patrimoine historique » du collège (mention à préciser : "Patrimoine"). Plusieurs de ces actions déjà réalisées ont été explicitées dans le journal *Echos* et sur le site www.aaccm.be

Pour votre meilleure information, merci de communiquer votre email et ceux d'autres anciens à president@aaccm.be ou de remplir et renvoyer le formulaire joint.

Déjà, nous vous remercions beaucoup de votre sympathie et dans l'espoir de vous revoir prochainement !

Pour les administrateurs,

Patrick van Derton, président, Xavier Cambron, Pierre Fripiat, Eric Gheur, Geoffroy Maloens